



AU SERVICE

DE VOTRE TERRITOIRE,

AU SERVICE

DE VOTRE COMMUNE

ACTION LOGEMENT :

faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi

Vous venez d'être élu. Permettez-nous d'abord de vous féliciter et de vous souhaiter la pleine réalisation de vos projets. Au cœur de ceux-ci s'inscrit, bien évidemment, la question du logement, facteur essentiel du « bien-vivre » dans votre commune.

Action Logement, organisme paritaire reconnu d'utilité sociale est votre interlocuteur pour vous accompagner en facilitant l'accès au logement pour favoriser l'emploi : tel est le cœur de notre métier, telle est notre vocation depuis plus de 65 ans.

Cette mission, nous la menons à bien grâce à notre connaissance des réalités de terrain :

- par des prêts à taux bas et des subventions, nous finançons vos projets en matière de logement ;
- nos filiales immobilières construisent et gèrent des logements de qualité, à prix abordables.

Action Logement agit au plus près des territoires grâce à ses représentants au sein des Comités régionaux et territoriaux qui s'appuient opérationnellement sur nos 13 Délégations régionales et nos filiales immobilières. Notre objectif commun : construire, avec vous, les projets concernant l'habitat dans votre commune.

Vous disposez en permanence de relais et de conseils pour mettre en place une politique du logement

volontariste et équitable, dans votre territoire. Vous trouverez sur notre site actionlogement.fr les coordonnées de nos correspondants locaux. N'hésitez pas à prendre contact avec eux. Ils sont à votre disposition, à votre écoute.

Dans ce court fascicule, vous trouverez un bref rappel de nos dispositifs et de nos aides qui s'orientent autour de trois axes :

- ◆ Comment mieux accompagner et proposer des logements aux salariés des entreprises de votre bassin d'emplois ?
- ◆ Comment identifier et obtenir des financements pour construire des logements sociaux ou intermédiaires en contribuant aux enjeux d'éco-habitat et de mixité sociale ?
- ◆ Comment mener à bien des opérations de renouvellement urbain et/ou de revitalisation des centres-villes et de traitement de l'habitat ancien ou insalubre ?

Sur tous ces points, nous avons des réponses opérationnelles, précises. Nous sommes mobilisés à vos côtés.

**Le Président et le Vice-président
du Comité régional/territorial
d'Action Logement**



Pour trouver les coordonnées de la Délégation régionale d'Action Logement correspondant à votre territoire, consultez notre site actionlogement.fr

Accompagner le parcours résidentiel, c'est contribuer au développement économique de votre territoire



DES AIDES POUR IDENTIFIER ET PROPOSER DES LOGEMENTS

Nos prêts et garanties pour prendre en charge la caution et les impayés de loyer sont simples d'accès. Ils sont décisifs pour que **les salariés à revenus modestes et les jeunes entrant dans l'emploi** puissent trouver un logement. Ces aides peuvent s'appliquer dans certains cas au secteur locatif privé.

L'aide à l'aménagement des sanitaires jusqu'à 5 000 € permet à vos aînés de rester plus longtemps à domicile et de limiter les accidents domestiques.

L'aide à la rénovation énergétique permet aux plus modestes de mettre en œuvre les travaux pour lutter contre les « passoires thermiques ».

➔ Pour en savoir plus, consultez les fiches Visale, AVANCE LOCA-PASS®, Aide à l'adaptation du logement au vieillissement et à la dépendance et Aide à la rénovation énergétique, sur notre site actionlogement.fr / visale.fr



DES AIDES POUR FAVORISER LA MOBILITÉ ET RAPPROCHER LE LOGEMENT DE L'EMPLOI

Des produits sur mesure selon le profil de vos administrés et un dispositif dédié pour permettre aux

salariés de se rapprocher des bassins d'emploi et pour que les entreprises puissent s'implanter et recruter en proximité.

➔ Pour en savoir plus, consultez les fiches AIDE MOBILI-JEUNE®, AIDE MOBILI-PASS®, AIDE À LA MOBILITÉ sur notre site actionlogement.fr et retrouvez les prestations de notre filiale dédiée sur manouvelleville.fr



DES AIDES POUR ACCOMPAGNER LES SALARIÉS EN DIFFICULTÉ

Parce que personne n'est à l'abri d'un accident de la vie, parce qu'il faut intervenir vite pour garantir le maintien dans le logement en dépit des difficultés, nous proposons un service de proximité dédié aux locataires salariés qui ont besoin d'être accompagnés.

➔ Pour en savoir plus, consultez notre fiche CIL-PASS ASSISTANCE® sur notre site actionlogement.fr

Action Logement a attribué en 2018

Plus de **550 000** aides et services

Près de **100 000** logements

Financer, construire et réhabiliter : des logements abordables dans votre commune



AVEC DES PRÊTS ACCORDÉS AUX BAILLEURS

Action Logement propose à tous les bailleurs, quels que soient leurs statuts, des financements pour leur donner les moyens de construire ou de réhabiliter des logements : prêts, subventions, prêts de haut de bilan...



GRÂCE À NOTRE RÉSEAU D'ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT (ESH)

Dans chaque région, Action Logement s'appuie sur ses filiales ESH, implantées dans votre territoire, qui financent, construisent et rénovent des logements. Nous mettons notre expertise en œuvre au service de l'éco-construction, de l'éco-développement et l'innovation pour promouvoir la mixité sociale.

➔ Découvrez toutes nos filiales immobilières en consultant notre site groupe.actionlogement.fr



UNE OFFRE DE LOGEMENTS COMPLÈTE ET DIVERSIFIÉE

Nous centrons notre activité sur 6 axes d'interventions :

- l'accès social à la propriété,
- le logement locatif social,
- le logement locatif intermédiaire,
- les résidences collectives,
- la vente HLM,
- le syndicat social.

Sur chacun de ces thèmes, nous vous accompagnons pour proposer des logements abordables de qualité, économes en énergie, dans un cadre de vie agréable.



Un patrimoine de près **d'1 million**
de logements

Près de **37 000** logements
programmés en 2018

Près de **42 000** agréments
obtenus en 2019

Renouveler, revitaliser, réhabiliter : agir pour le cadre de vie



S'ENGAGER DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Action Logement est le principal financeur de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). À ce titre, Action Logement accorde des prêts pour des opérations de constructions neuves ou de requalification d'immeubles dans les quartiers concernés et bénéficie de contreparties foncières et de droits de réservation pour loger des salariés.



REVITALISER LE CŒUR DES VILLES MOYENNES

Le programme Action Cœur de Ville permet notamment de reconstituer une offre de logements locatifs abordables et de qualité dans le centre de 222 villes moyennes. Action Logement octroie aux particuliers et aux bailleurs HLM des prêts et des subventions pour financer ces opérations destinées à attirer les ménages actifs en centre-ville.



AGIR SUR L'HABITAT ANCIEN OU MAL ADAPTÉ AUX BESOINS

Copropriétés dégradées, habitat indigne (dispositif Digneo) ou insalubre, vacance excessive de logements ou transformation de lieux d'activités en habitation, rénovation énergétique :

Action Logement propose des financements adaptés et un suivi d'ingénierie pour vous aider à concevoir un parc locatif social et intermédiaire et un parc privé de qualité.



230 millions engagés dans des opérations en faveur des cœurs de ville depuis 2018

371 quartiers en renouvellement urbain soit **96 000 logements sociaux réhabilités** d'ici 2022

Des subventions aux particuliers de **15 à 20 000 €** pour financer des travaux de rénovation énergétique.

ACTION LOGEMENT

dan s tous les territoires

Patrimoine : 998 651

Nombre d'agences Action Logement : 141

Données 2018



ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

www.actionlogement.fr -  @ActionLogement -  ActionLogement

PLAQ-MAIRES - Action Logement - 21 quai d'Austerlitz - CS 51456 - 75643 Paris Cedex 13
 Direction de la Communication Groupe - @Action Logement février 2020
 Mentions Légales : AIDE MOBILI-JEUNE*, AIDE MOBILI-PASS*, CIL-PASS ASSISTANCE*,
 AVANCE LOCA-PASS*, VISALE sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.